

BESANÇON Solidarité

Une plateforme pour donner du répit aux aidants

Astrid Nier gère, avec Maryse Gressier, la « Plateforme Répit Aidants » mise en place en juillet 2019 par l'association Eliad.

Ce service est dédié aux personnes accompagnant un proche atteint d'une maladie neuro-évolutive et fait suite à la reconnaissance du statut d'aidants familiaux.

Astrid Nier pourrait discuter des heures sur les besoins de ces épouses, maris, frères, sœurs et parfois amis sacrifiant une part de leur existence pour un malade.

« Cette plateforme de répit offre désormais plus d'un service. En effet, l'aidant peut y trouver des informations, un soutien, des ateliers de formation, tout ceci étant encadré par des professionnels. Des activités, des sorties sont aussi proposées pour souffler un temps donné. Il faut comprendre qu'accepter d'aider quotidiennement un malade c'est mettre sa vie entre parenthèses ».

L'ARS Bourgogne/Franche-Comté ainsi que divers partenaires publics ou privés assurent le financement de cette initiative.

Astrid Nier met en avant les bienfaits de l'action : « Notre 1er conseil auprès des aidants est de dire "ne vous épuisez pas". On sait combien leur engagement est sans limite, parfois à en oublier sa pro-



Astrid Nier. Photo ER

pre santé. Prendre du temps pour soi est souvent source de culpabilité, la plateforme est là pour évaluer les besoins et proposer des solutions ». Elle poursuit : « Savoir qu'un professionnel veillera le malade pour que l'aidant puisse aller chez le coiffeur, au cinéma rassure, redonne de l'espoir. Les personnes bénéficiant aujourd'hui de notre accompagnement ont derrière elles un long parcours de solitude, d'abandon. Il est nécessaire que tous sachent que cette plateforme existe pour eux ». Pour rendre plus fort cette initiative, parce que derrière un « aidant » il y a toujours un « aidé » avec ses besoins spécifiques, Eliad collabore depuis toujours avec de nombreuses associations. Cette union rejoint une volonté commune envers les aidants, celle qu'il existe une vie avec un malade.

Plateforme Répit Aidants,
03.70.72.02.56.